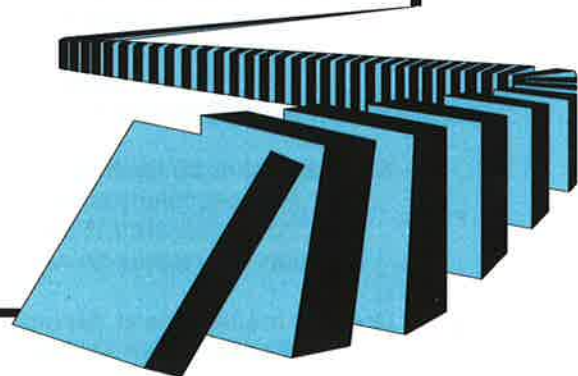




Rapport de gestion

2013



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- du règlement du conseil communal,

la municipalité de Jouxens-Mézery soumet, à votre approbation, le rapport sur sa gestion durant l'année 2013 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2013.

Table des matières

Municipalité	
<i>Séances de municipalité</i>	3
<i>Préavis de la municipalité</i>	3
<i>Commissions de la municipalité</i>	5
Conseil communal	
<i>Bureau du conseil communal</i>	5
<i>Commissions permanentes</i>	5
Administration générale	
<i>Personnel communal</i>	6
<i>Cartes journalières CFF</i>	6
<i>Site Internet</i>	7
<i>Informatique</i>	8
<i>Contrôle des habitants</i>	9
Police des constructions	
<i>Permis de construire et de démolir</i>	9
<i>Permis d'habiter et d'utiliser</i>	11
<i>Dispenses d'enquête</i>	12
<i>Inspection intercommunale des chantiers</i>	13
Aménagement du territoire	
<i>Plan directeur communal et révision du plan général d'affectation</i>	14
<i>Zone réservée « A Grandchamp »</i>	14
<i>Site stratégique de développement « La Sauge »</i>	15
Ordures ménagères et déchets	
<i>Statistique des déchets</i>	15
<i>Taxe forfaitaire pour la gestion des déchets</i>	16
Police	
<i>Police Population</i>	16
<i>Agents de sécurité</i>	17
<i>Service de défense incendie – SDIS La Mèbre</i>	17
<i>ORPC Lausanne-District</i>	18

Service social	
<i>Aînés de Jouxten-Mézery</i>	20
Ecoles	
<i>Collège de Jouxten-Mézery</i>	21
<i>Direction des écoles primaires</i>	22
<i>ASIGOS – Réfectoire scolaire de St Etienne à Prilly</i>	
Energie et environnement	
<i>Concept énergétique</i>	23
<i>Biodiversité</i>	24
<i>Thermographie aérienne</i>	25
Routes	
<i>Travaux sur le chemin de Champvent</i>	25
<i>Réfection du revêtement bitumineux au chemin des Boracles</i>	26
<i>Passage inférieur</i>	26
Epuration des eaux	
<i>Ruisseau Sous-Lavaux</i>	26
Conclusions	27

MUNICIPALITE

Séances de la municipalité

Les membres de la municipalité siègent, en principe, chaque semaine, le mardi à 19 heures, sous la présidence de M. Serge Roy, syndic. Le secrétaire municipal participe aux séances de l'exécutif, avec voix consultative. Les séances sont tenues à huis clos.

Durant l'année 2013, la municipalité s'est réunie à 45 reprises, soit une de plus qu'en 2012. Elle a pris 944 décisions (858 en 2012).

Durant l'année 2013, la municipalité a adressé 761 lettres (703 lettres en 2012).

Préavis de la municipalité

La municipalité a soumis au conseil communal les préavis suivants :

N° 1 **Demande d'un crédit de CHF 62'000.00 pour la mise en ordre du séparatif des bâtiments communaux – Préavis accepté le 26.03.2013.**

N° 2 **Nouveau règlement communal sur la gestion des déchets – Préavis accepté le 26.03.2013.**

Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013.

- N° 3** **Modification de la concession pour l'alimentation en eau de boisson de la commune de Jouxens-Mézery et demande de crédit de CHF 18'000.00 pour la remise en ordre des bornes hydrantes – Préavis accepté le 25.06.2013.**
- Officiellement les bornes hydrantes ont été reprises par les Services industriels de Lausanne à fin novembre 2013. Les travaux de remise en ordre des bornes hydrantes se sont montés à CHF 14'709.05.
- N° 4** **Demande d'un crédit d'étude de CHF 222'000.00 destiné à la mise en œuvre de la révision du Plan Directeur Communal (PDCOM), du Plan Général d'Affectation (PGA) et du Règlement sur l'Aménagement et les Constructions (RAC) – Préavis accepté le 30 avril 2013.**
- Suite à l'amendement proposé par la municipalité, le crédit d'étude a été arrêté à CHF 230'000.00 pour permettre d'inclure l'étude pour le calcul des surfaces d'assolement.
- N° 5** **Demande de crédit préalable de CHF 130'000.00 pour l'évaluation du potentiel d'urbanisation du secteur « Pierravaux – La Grotte » sous la forme d'un futur plan partiel d'affectation (PPA) ou un plan de quartier (PQ) et pour la requalification de « A Grandchamp » – Préavis accepté le 30.04.2013.**
- N° 6** **Comptes et gestion pour l'exercice 2012 – Préavis accepté le 25.06.2013.**
- N° 7** **Demande de crédit complémentaire au budget 2013 de CHF 96'800.00 – Préavis accepté le 25.06.2013.**
- Coût des travaux : CHF 113'200.00
- N° 8** **Demande de crédit de CHF 232'000.00 pour la déviation des collecteurs EU / EC au chemin de la Venoge – Préavis accepté le 25.06.2013.**
- Le préavis a été amendé. Le crédit octroyé a été arrêté à CHF 208'316.00.
- Le coût des travaux se chiffre à CHF 180'000.00.
- N° 9** **Arrêté d'imposition pour l'année 2014 – Préavis accepté le 29.10.2013.**
- N° 10** **Demande de crédit d'investissement de CHF 185'000.00 pour l'acquisition d'un véhicule communal Transporter AEBI VT 450 Vario / 8.5 tonnes pour le service de voirie, en remplacement du véhicule actuel – Préavis accepté le 29.10.2013.**
- N° 11** **Projet de budget 2014 – Préavis accepté le 10.12.2013.**

Commissions de la municipalité

Commission d'animation des aînés et benjamins

Chantal Favre	Présidente
Cornélia Kuliman Jeannin	Membre
Stéphanie Milliet	Membre
Claudia Thomas	Membre

Commission de naturalisation

Serge Roy	Président
Joël Gasser	Membre
Michel Borer	Membre
Christine Gilliéron	Membre
Véronique Rivier	Membre

Commission d'urbanisme et de construction

Claude Ramseyer	Président
José Carlos Molina	Membre
Pietro Luigi Bianchi	Membre
Caroline Perreaud	Membre
Mariela Klinger-Lohr Bonvin	Membre
Fabrice Bovay	Géomètre
Natacha Zurich	Technicienne

Commission technique et de salubrité

Claude Ramseyer	Président
Natacha Zurich	Technicienne
Hervé Vienny	Médecin

CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal (1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014)

BORER	Michel	Président
BOVARD	Christian	Vice-président
BORER	Valérie	Scrutatrice
AUBORT	Laurence	Scrutatrice
JATON	Pascal	Scrutateur suppléant
GASPOZ	Béatrice	Scrutatrice suppléante
HÄNGGELI	<i>Solange</i>	<i>Secrétaire</i>

Commissions permanentes

Commission des finances

Thierry Reymond	Président
Gilbert Smadja	Membre
Pierre Cevey	Membre
François Jaton	Membre

Commission de gestion

Ivan Spring	Président
Jérémie Perreaud	Membre
André Roland	Membre
Jean-Luc Cachin	Membre

Commission d'urbanisme et d'environnement

Bernard Freemantle	Président
Marcel Parietti	Membre
Jacques Bovay	Membre
Hugo Ineichen	Membre
Joël Gasser	Membre

Commission de recours en matière d'impôts

Michel Golay	Président
Bernard Freemantle	Membre
Jacques Milliet	Membre
Alain Gugger	Membre

Commission des affaires régionales

Christian Hänggeli	Président
Ivan Spring	Membre
David Burkhard	Membre
Pascal Oggier	Membre
Jérémie Perreaud	Membre

ADMINISTRATION GENERALE

Personnel communal

La municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son excellent travail et pour sa collaboration durant toute l'année. Elle tient à relever l'excellente ambiance qui règne entre tous les collaborateurs.

En date du 28 juin 2013, la municipalité a invité tout le personnel communal pour fêter les 10 ans d'activité de M. Steeve Gilliéron, chef du service de voirie.

Cartes journalières CFF

La commune de Jouxens-Mézery a souhaité poursuivre la vente de cartes journalières CFF pour permettre aux habitants de Jouxens-Mézery de pouvoir profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, à un prix intéressant.

Nous reproduisons, ci-dessous, le tableau des ventes des deux abonnements :

Décompte annuel

<i>Mois</i>	<i>Billets disponibles</i>	<i>Billets vendus</i>	<i>Billets invendus</i>	<i>Pourcentages des billets vendus</i>
Décembre	62	40	22	64.52 %
janvier	62	32	30	51.61 %
février	56	26	30	46.43 %
mars	62	28	34	45.16 %
avril	60	32	28	53.33 %
mai	62	39	23	62.90 %
juin	60	43	17	71.67 %
juillet	62	42	20	67.74 %
août	62	52	10	83.87 %
septembre	60	50	10	83.33 %
octobre	62	49	13	79.03 %
novembre	60	41	19	68.33 %
TOTAL	730	474	256	64.93 %

Avec un pourcentage de 64.93 %, cela représente toutefois une perte financière pour la commune de CHF 5'640.00 pour la période de décembre 2012 à novembre 2013.

Comme vous avez pu certainement le constater, depuis avril 2013, il est possible de consulter les disponibilités des cartes CFF sur le site Internet de la commune ou télécharger l'application sur vos portables ou iPad.

Site Internet de la commune

Grâce à l'excellent travail fourni par le personnel du greffe municipal, un nouveau site Internet de la commune a vu le jour depuis le 1^{er} avril 2013. Ce site nous donne entière satisfaction. Des améliorations seront apportées en 2014, notamment la création d'un guichet virtuel, une page spéciale sur la biodiversité, etc...

Le site Internet permet également, sur l'initiative du secrétaire municipal, de visionner un film sur la commune et ses particularités.



Informatique

L'année 2013 a été marquée par le changement d'informatique, ceci suite à la rupture du contrat qui nous liait avec le service informatique de la commune de Prilly.

Si, dans un premier temps, la municipalité avait opté pour une solution dite « de l'hébergement », force a été de constater que cette solution n'était, et de loin, pas adaptée à nos besoins et à nos exigences.

Après plusieurs séances avec la nouvelle société informatique, « l'hébergement » a été abandonné au profit d'un nouveau serveur.

La municipalité et le personnel communal sont pleinement satisfaits de l'option choisie. Ce matériel nous laisse entrevoir de nouvelles perspectives en matière informatique, notamment la gestion électronique des documents GED.

Contrôle des habitants

Comme chaque année, nous vous invitons à prendre connaissance de la nouvelle statistique de la population de 2012 et 2013.

Nationalité 2012	hommes + 16 ans	femmes + 16 ans	garçons - 16 ans	filles - 16 ans	Total
Suisses	424	457	100	85	1066
Etrangers	126	100	32	34	292
TOTAL	550	557	132	1189	1358

Nationalité 2013	hommes + 16 ans	femmes + 16 ans	garçons - 16 ans	filles - 16 ans	Total
Suisses	431	462	95	73	1061
Etrangers	140	106	37	41	324
TOTAL	571	568	132	114	1385



POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire et de démolir

Durant l'année 2013, la municipalité a délivré les permis suivants :

Cardillo Daniele, Pizzo
Cardillon Antonella, Cinti
Roberto et Pizzo Cinti Ninfa

Permis de construire N° 982, délivré le 11.12.2013
Parcelle N° 1011 / Chemin de la Venoge 5 et 5A
*Construction d'une villa jumelle d'un logement chacune avec
couverts pour voitures et pergolas.*
Travaux pas commencés.

Commune de Prilly, promis-
vendu à Pelliteri Maurizio –
Nideal Immobilier Sàrl

Permis de construire N° 972, délivré le 15.05.2013
Parcelle N° 455 / Chemins des Jardins 4 et 4A.
*Création de 2 villas jumelles B1 et B2, jardin d'hiver et couverts à
voitures, chauffage PAC et sondes géothermiques.*
Travaux pas terminés.

Commune de Prilly, promis-
vendu à Pelliteri Maurizio –
Nideal Immobilier Sàrl

Permis de construire complémentaire N° 972B, délivré le 28.08.2013
Parcelle N° 455 / Chemin des Jardins 4 et 4A
Extension du sous-sol sous salon du rez-de-chaussée.
Travaux pas terminés.

Emery Pierre-André			Permis de construire N° 979, délivré le 4 décembre 2013 Parcelle N° 810 / Chemin des Boracles 70 <i>Construction d'un garage souterrain à Jouxrens-Mézery.</i> Travaux pas commencés.
Kuersteiner Francine	Charles	et	Permis de construire N° 974, délivré le 23 mai 2013 Parcelle N° 785-1 / Promenade de Flusel 30 <i>Installation solaire photovoltaïque sur la toiture</i> Travaux terminés.
Meyer Francis			Permis de construire N° 975, délivré le 20 septembre 2013 Parcelle N° 347 / Route de Neuchâtel 6 <i>Construction d'un garage enterré. Adjonction d'une véranda et d'une salle de bains (dérogation à l'art. 20 du RAC).</i> Travaux pas commencés.
Domaine public cantonal			Permis de construire N° 973, délivré le 19 septembre 2013 Parcelle N° DP 8 – Croisement route nationale A9 – Route de Neuchâtel <i>Ajout d'antennes réseau POLYCOM sur mât existant.</i> Travaux pas commencés.
Ramet Pascal et Nathalie			Permis de construire N° 977, délivré le 4 septembre 2013 Parcelle N° 384 / Chemin de la Rueyre 101 <i>Transformations intérieures. Agrandissement de la villa existante. Création d'un garage au sous-sol. Projet de création d'une lucarne et de velux en façade Est. (dérogation à l'art. 19 RAC et 80 LATC).</i> Travaux pas commencés.
Rieder Philippe et Guerrero del Pino Rieder Maria Luz			Permis de construire N° 971, délivré le 8 mai 2013 Parcelle N° 498 / Chemin de Praz-Forney 23 <i>Isolation de la toiture et des façades. Agrandissement du séjour et du sous-sol.</i> Travaux pas commencés.
Syz Christoph			Permis de construire N° 976, délivré le 1 ^{er} juillet 2013 Parcelle N° 576 / Chemin des Boracles 48 <i>Pose de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques.</i> Travaux pas commencés.
Zanetti Glenn			Permis de construire N° 980, délivré le 4 décembre 2013 Parcelle N° 843 / Chemin des Boracles 80 <i>Création d'un jardin d'hiver, agrandissement d'une fenêtre et modifications intérieures.</i> Travaux pas commencés.

Permis d'habiter et d'utiliser

Sur la base du rapport de la commission technique et de salubrité, ainsi que sur celui du Bureau spécialisé chargé de contrôler la mise en séparatif, la municipalité a délivré les permis d'habiter et d'utiliser suivants :

Alvino Crescenzo	Permis d'utiliser N° 953, délivré le 6 novembre 2013 Parcelle N° 593 / Chemin de la Bâtiaz 42 <i>Pose de deux velux en toiture.</i>
Amicone Domenico et Valérie Rochat Michel et Dominique	Permis d'utiliser N° 961, délivré le 1 ^{er} juillet 2013 Parcelle N° 775 / Promenade de Flusel 6 / 6A <i>Construction d'une piscine chauffée.</i>
Berset Pascal Jeannin Gérard et Cornélia	Permis d'habiter N° 963, délivré le 4 décembre 2013 Parcelle n° 430 / Chemin de Champvent 24 <i>Changement d'affectation d'un garage en chambre, création d'une lucarne à un pan en toiture.</i>
Brun Stéphan et Claudy Van Wijk Johannes	Permis d'utiliser N° 959, délivré le 22 mai 2013 Parcelle N° 787 / Promenade de Flusel 36 <i>Construction d'un jardin d'hiver non chauffé.</i>
Chollet Roger	Permis d'utiliser N° 962, délivré le 13 février 2013 Parcelle N° 365 / Chemin de Crissier 14 <i>Construction d'une véranda.</i>
Deiri Daniel et Ingrid	Permis d'habiter N° 949, délivré le 21 août 2013 Parcelle N° 437 / Chemin de Champvent 12 <i>Construction de deux villas jumelles sur 3 niveaux, y compris deux garages doubles.</i>
Imhof Kaspar, Clausen Lorenz et Ursula, Veuthey Pierre- Alain et Blandine	Permis d'utiliser N° 945, délivré le 1 ^{er} juillet 2013 Parcelle N° 397 / Chemin de Praz-Forney 13 <i>Construction d'un garage et aménagements extérieurs.</i>
Kuersteiner Charles et Francine	Permis d'utiliser N° 974, délivré le 1 ^{er} juillet 2013 Parcelle N° 974 / Promenade de Flusel 30 <i>Installation solaire photovoltaïque sur la toiture.</i>
Nicolet Willy	Permis d'habiter N° 944, délivré le 16 janvier 2013 Parcelle N° 396 / Chemin de Praz-Forney 9 <i>Surélévation de la toiture, adjonction au rez, agrandissement du sous-sol.</i>
Schito Primaldo	Permis d'habiter N° 949, délivré le 21 août 2013 Parcelle N° 437 / Chemin de Champvent 14 <i>Construction de 2 villas jumelles sur 3 niveaux, y compris deux garages doubles.</i>

Warroux Anne et Hoffmann
Reto

Permis d'utiliser N° 935, délivré le 22 mai 2013
Parcelle N° 334 / Chemin du Lussex 5
*Agrandissement de 2 ouvertures en façade sud, isolation
périphérique.*

Les dossiers de demande de construire sont contrôlés par Mme Natacha Zurich, technicienne communale (taux d'activité 20 %). Tous les travaux administratifs sont assurés par Mme Sylvie Goy, secrétaire municipale adjointe.

Dispenses d'enquête

Lors de l'année 2013, la municipalité, en application de l'art. 111 LATC, a accordé les dispenses d'enquête suivantes :

Steiger Johan Ch. de la Bâtiaz 66	Changement de cape de cheminée.
Boverat Jean-Louis Ch. de la Cure 59	Installation d'un SPA.
Nicolet Willy Ch. de Praz-Forney 9	Installation d'une piscine hors sol.
Burkhard David Ch. de la Bâtiaz 40	Réfection d'un mur de soutènement et création d'un couvert pour deux voitures.
Toni Vito Ch. des Boracles 12	Installation d'une pompe à chaleur par sondes géothermiques.
Toni Vito Ch. des Boracles 12	Installation de panneaux solaires thermiques.
Porchet Stéphane Ch. de la Rueyre 37	Agrandissement de la rampe du garage.
Ramel Daniel Ch. des Boracles 30	Construction d'un abri à voitures de 7.24 m sur 4.15 m.
Mastrocola Pascal Ch. des Boracles 10	<ul style="list-style-type: none">➤ Installation de panneaux solaires de 32 m² sur la toiture du garage ;➤ Installation de panneaux solaires de 24 m² sur la toiture de la véranda, au ch. des Boracles 4.

Inspection intercommunale des chantiers

Sécurité du public

Organe de contrôle :

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le **règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers** (Rpac). Son application incombe aux municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.



Les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxten-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé l'Inspection intercommunale des chantiers, à Chavannes-près-Renens, d'assumer cette tâche.

Statistique

		Chantiers						Visites / Contrôles				
		en cours au 01.01	en cours, nouveaux	visités, total	non débutés au 31.12	traités, total	terminés	en cours au 31.12	chantiers	monte-charges	grues	Total général
Bussigny	2013	13	25	38	16	54	23	15	92	1	3	96
	2012	16	26	42	15	57	29	13	95	-	1	98
Chavannes	2013	7	18	25	10	35	14	11	53	1	4	58
	2012	10	9	19	6	25	12	7	46	-	1	47
Crissier	2013	31	36	67	9	76	40	27	158	-	5	163
	2012	16	48	64	17	81	33	31	138	1	6	147
Ecublens	2013	34	35	69	11	80	39	30	192	1	8	201
	2012	33	49	62	10	92	48	34	197	4	13	215
Jouxten-Mézery	2013	7	16	23	6	29	19	4	24	-	3	27
	2012	10	12	22	10	32	15	7	41	-	-	41
Prilly	2013	16	28	44	5	49	17	27	135	1	6	142
	2012	17	25	42	8	50	26	16	128	2	8	138
Renens	2013	16	53	69	15	84	35	34	126	3	5	134
	2012	16	41	57	20	77	41	16	119	4	4	128
St-Sulpice	2013	24	38	62	15	77	23	39	174	-	16	190
	2012	22	36	58	16	74	34	24	125	-	7	132
Villars-Ste-Croix	2013	7	10	17	10	27	10	7	23	-	1	24
	2012	7	8	15	-	15	8	7	26	-	2	28
Total	2013	155	259	414	97	511	220	194	977	7	51	1035
	2012	147	254	401	102	503	246	155	916	11	42	974

Chantiers visités

135 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitations et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2013.

279 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques-uns :

Jouxens-Mézery

Travaux terminés durant l'année 2013

Construction de deux villas jumelées au chemin de Mézery.

Construction d'un passage piétonnier sous les voies du LEB et la route de Neuchâtel.

Travaux encore en cours au 31 décembre 2013

Construction de deux groupes de deux villas jumelles au chemin des Jardins (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Beau-Cèdre (1 grue).

Construction d'un parking enterré et des ateliers d'artistes au chemin du Beau-Cèdre (1 grue).

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur communal et révision du plan général d'affectation

Dans le cadre du crédit alloué par le conseil communal, la municipalité a donné mandat au Bureau ABA & Partenaires SA pour :

- ✓ l'établissement du Plan directeur communal PDCom ;
- ✓ l'élaboration d'un plan spécial sur le secteur « La Grotte – Pierravaux ».

Une séance publique a été organisée le 26 juin 2013, à la salle communale pour informer la population des grandes lignes directrices du développement territorial de la commune de Jouxens-Mézery, lesquelles ont été approuvées par le conseil communal lors de sa séance du 30 avril 2013.

Zone réservée « A Grandchamp »

La municipalité, soucieuse d'orienter précisément les habitants sur le développement urbanistique de la commune, a invité la population à se réunir le 26 juin 2013, dans la salle communale.

Lors de cette soirée d'information, les habitantes et habitants de Jouxens-Mézery ont été renseignés sur les intentions de la municipalité en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Dans le cadre de sa stratégie de développement du territoire, la municipalité a soumis en consultation publique, du 10 septembre au 10 octobre 2013, la mise en place d'une zone réservée, secteur « A Grandchamp ».

Ce dossier a suscité une opposition, celle de l'hoirie Camille Gross. La municipalité soumettra, au début de l'année 2014, ce plan de zone réservée et son règlement à l'approbation du conseil communal.

Site stratégique de développement « La Sauge »

Dans le cadre du processus d'actualisation des sites stratégiques de la Politique des pôles de développement, conduit par le Groupe opérationnel des Pôles, les communes de Romanel-sur-Lausanne et Jouxten-Mézery, ainsi que le canton de Vaud, se sont engagées en tant que partenaires dans une démarche visant la planification du territoire de La Sauge.

La démarche à entreprendre s'appuie sur les planifications directrices établies, le PALM et le SDNL, ainsi que sur les chantiers d'étude du SDNL 1, 2 et 4a.

La commune de Jouxten-Mézery a souhaité faire partie de cette étude-tests d'urbanisme notamment en raison du futur développement de la zone « Pierravaux-La Grotte » d'une part, mais aussi pour les futures incidences de la zone « du Brit » et du carrefour du Lussex (routier et LEB), d'autre part.

Dans le cadre de cette étude, la municipalité a signé le document cadre et a approuvé les contrats de mandat avec les sociétés :

- ✓ Urbaplan pour l'établissement de l'état des lieux de l'aménagement du territoire du secteur de la Sauge, sis sur les communes de Romanel-sur-Lausanne et Jouxten-Mézery, avec contribution à l'argumentaire sur l'opportunité de la création d'un site stratégique d'activité et la première définition de ce site ;
- ✓ iConsulting pour le diagnostic économique avec argumentaire sur l'opportunité et les objectifs de la création d'un site stratégique d'activité de La Sauge.

ORDURES MENAGERES ET DECHETS

Statistique des déchets

Afin de vous permettre de vous donner une idée des déchets récoltés sur le territoire communal, nous avons établi, ci-dessous, la statistique des déchets 2012 et 2013, à savoir :

2012	Catégorie des déchets	Quantité <i>quantité</i>	collectée <i>unité</i>	2013	Catégorie des déchets	Quantité <i>quantité</i>	collectée <i>unité</i>
	Ordures ménagères	231	tonnes/an		Ordures ménagères	202	tonnes/an
	Objets encombrants	8	tonnes/an		Objets encombrants	10	tonnes/an
	Déchets compostables				Déchets compostables		
	Gazon	395	m ³ /an		Gazon	330	m ³ /an
	Branches	298	m ³ /an		Branches	158	m ³ /an
	Inertes	12	tonnes/an		Inertes	72	tonnes/an
	Papier / carton	100	tonnes/an		Papier / carton	113	tonnes/an
	Verre	47	tonnes/an		Verre	47	tonnes/an
	Métaux	13	tonnes/an		Métaux	13	tonnes/an

Taxe forfaitaire pour la gestion des déchets

Conformément, d'une part, à la loi fédérale sur la protection de l'environnement et, d'autre part, à la loi cantonale sur la gestion des déchets, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007, la municipalité a décidé d'adhérer au concept régional de la taxe au sac, ceci dès le 1^{er} juillet 2013.

Le conseil communal ayant refusé la proposition municipale dite de « la taxe au poids », un préavis a été soumis à l'approbation du législatif, le 26 mars 2013, pour la « taxe au sac ».

Après 6 mois d'expérience, la municipalité est très satisfaite du comportement des habitants de la commune. Des solutions devront être trouvées pour limiter, entre autres, les frais de transports des déchets et les frais généraux d'exploitation de la déchetterie.

POLICE

Police Population

Comme chaque année, nous pensons utile de mentionner dans le rapport de gestion la liste des délits qui ont été commis, tout au long de l'année, sur notre territoire. Cette information est transmise également par le biais du journal communal.

JANVIER	02	Vol par effraction dans une villa au chemin de la Pépinière
	13	Dommmages à la propriété à proximité de la piste de cross au chemin du Taulard
	22	Vol par effraction dans une villa au chemin du Lussex
	23	Individu suspect signalé au chemin de Crissier
FEVRIER	06	Vol par effraction dans une habitation au chemin des Boracles
	08	Vol par effraction dans une villa au chemin de Praz-Forney
	11	Vol par effraction dans une villa au chemin des Boracles
	13	Tentative de vol par effraction (mise en fuite) dans une habitation au chemin de la Rueyre
	21	Dommmages à la propriété sur un portail au chemin des Boracles
	22	Vol par effraction dans une habitation au chemin de Crissier
	23	Vol par effraction dans une villa au chemin des Vignettes
MARS	21	Vol par effraction dans une habitation au chemin de Champvent
AVRIL	16	Vol par introduction clandestine dans une habitation au chemin des Vignettes
	23	Vol par effraction dans un véhicule au chemin de la Rueyre
	26	Vol par effraction dans un véhicule au chemin des Mémises
	30	Vol par effraction dans une villa au chemin des Vignettes
MAI	01	Individu suspect signalé au chemin de la Bâtiaz et au chemin de Praz-Forney
	08	Tentative de vol par effraction dans un local au chemin du Chalet-Vert
	14	Individu suspect signalé à la Promenade de Flusel et au chemin de Praz-Forney. Individus suspects signalés également aux chemins de la Rueyre et des Boracles
	24	Dommmages à la propriété sur un véhicule au chemin de la Rueyre

JUIN	03	Domages à la propriété sur un véhicule au chemin de la Rueyre
	04	Tentative de vol par effraction dans une habitation au chemin de la Cure. Individu suspect signalé dans une propriété au chemin des Boracles
	05	Cambrioleur à l'œuvre (mis en fuite) dans une habitation au chemin des Boracles (signalement correspondant au cas de la veille)
	13	Vol de fleurs décoratives au chemin de Mézery
JUILLET	04	Motocycle avec 2 personnes suspectes signalées au chemin du Lussex
	20	Véhicule suspect signalé au chemin de la Rueyre
	24	Individus suspects signalés au chemin de l'Oche
AOÛT	15	Vol dans un véhicule stationné au chemin de Pierregrosse
	23	Vol d'appareils électroniques à la gare du LEB
SEPTEMBRE	01	Domages à la propriété (graffitis) sur un véhicule en stationnement au chemin de Champvent
	24	Vol par introduction clandestine dans une voiture au chemin du Dérochet
OCTOBRE	01	Vol par effraction dans une villa au chemin des Vignettes
	14	Un individu au comportement suspect a été signalé au chemin du Dérochet
NOVEMBRE	20	Vol de services en argent dans une maison au chemin des Boracles
	21	Vol par effraction dans une maison au chemin de la Cure
	22	Vol par effraction dans une maison au chemin des Mémises

Agent de sécurité

Durant l'été, la municipalité a fait appel à une société privée pour engager des agents de sécurité afin d'effectuer des patrouilles sur le territoire communal et plus spécialement dans les zones sensibles.

Après avoir constaté une diminution des déprédations et des cambriolages, notamment, il a été décidé de poursuivre cette collaboration. Un contrat a été signé pour une période allant du mois de septembre 2013 à fin août 2014.

Des patrouilles sont effectuées de façon aléatoire, deux jours par semaine, et un maître-chien, accompagné de son fidèle serviteur, patrouille le week-end.

Service de défense incendie – SDIS La Mère

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la commune de Jouxten-Mézery fait partie du Service de défense incendie et de secours SDIS La Mère.

Le règlement intercommunal de la commission consultative du feu, signé par les communes de Cheseaux-sur-Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Jouxten-Mézery a été approuvé par la Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement en date du 23 mai 2013, de même que la Convention intercommunale.

Lors de sa séance du 9 octobre 2013, la Commission consultative du feu a planifié le programme des activités 2014 et a procédé aux nominations suivantes :

- | | |
|----------------------------|--|
| Pour Cheseaux-sur-Lausanne | ✓ sap André Bornand et Christophe Hagen |
| | ✓ app David Ritter |
| | ✓ sgt Stéphane Desponds et Sergio Dumas |
| | ✓ It Frédéric Gygax |
| Pour Le Mont-sur-Lausanne | ✓ app Elodie Ruchet |
| | ✓ cpl Ulysse Corbaz, Yanick Vauthy, Sébastien Graf et Andrea Penza |
| | ✓ adj Descloux |
| Pour Romanel-sur-Lausanne | ✓ app Alessio Freda et Olivier Lammer |
| | ✓ cpl Robin Duport |
| | ✓ sgt Alain Gaille |

Un exercice final a été effectué sur le site de Romanel-sur-Lausanne, le 2 novembre dernier.

ORPC Lausanne-District

Vous trouverez, ci-dessous, un résumé des activités de l'Office régional de protection civile Lausanne-District, soit :

DIVISION DE LA PROTECTION CIVILE (DPCI)

PRINCIPALES TACHES DE LA DIVISION

- gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) ;
- mettre sur pied les cours de compétence communale ;
- participer, d'entente avec le service de la sécurité civile et militaire (SSCM), à la formation des astreints et des cadres ;
- garantir l'état opérationnel et les engagements de l'ORPC avec les partenaires.

Evolution de l'effectif de la protection civile

2009	2010	2011	2012	2013
*20	*20	*19	*20	*20

* sans le personnel du Centre de formation de La Rama

Evolution de l'effectif des astreints de la protection civile

2009	2010	2011	2012	2013
1'322	1'155	1'069	1'035	1'112

Mise en place de la nouvelle région de protection civile

L'intégration de cinq communes, rattachées au district de Lausanne (Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne), fonctionne du point de vue

opérationnel. Toutefois, des difficultés liées au règlement de la TVA freinent la finalisation de la convention avec les communes concernées.

Instruction (service de protection civile)

Les jours de service sont composés de cours de cadres, de cours de répétition, de prestations au profit de tiers, ainsi que d'engagements en situation d'urgence.

Le taux de fréquentation des miliciens avoisine le 70% de l'effectif convoqué. Il s'agit ici d'un léger recul par rapport à l'année précédente, ceci notamment en raison de plusieurs engagements planifiés en périodes de vacances.

Dans le domaine de l'instruction à proprement parler, l'effort a été mis sur l'assistance, la construction d'ouvrages ainsi que du perfectionnement, particulièrement dans les domaines de :

- Conduite en état-major
- Recherche de personnes disparues en collaboration avec la gendarmerie
- Prise en charge de personnes à mobilité réduite
- Constructions de ponts dans le cadre de la commémoration du jubilé de la PCI
- Exercice d'assistance, sur 24 heures, en collaboration avec l'école fédérale d'instructeurs

Jours de service

Désignation	Jours de service 2012	Jours de service 2013
Cours effectués dans le cadre communal	5'146	4'917
Cours de formation au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)	1'309	955
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	67	76
Total	6'522	5'948

Appui aux partenaires / Engagements

Deux engagements d'urgence ont eu lieu en 2013 :

- L'inondation d'une partie du centre-ville de Lausanne suite à une rupture de canalisation.
- L'incendie d'un bâtiment d'habitation à la rue du Valentin.

Soulignons encore que la DPCi s'est largement impliquée en faveur du plan DIAM, plus particulièrement dans le cadre du plan « Canicule », lequel n'a pas eu à être déclenché, ainsi que dans le cadre des préparatifs en vue d'un exercice en 2014 en collaboration avec l'armée.

	2012	2013
Engagements et manifestations	576 h	449 h
Engagements en situation d'urgence	308 h	125 h
Total	884 h	574 h

Piquet de la division de la protection civile (DPCi)

Le personnel assurant les piquets de « conduite » et de « logistique » est intervenu à sept reprises durant l'année.

EFFECTIFS DE L'ORPC

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	130	
Formations FAR	918	
Total	1'048	

Matériel, constructions et abris

Durant l'année, le personnel de la section logistique a mis, à vingt reprises, les constructions protégées à disposition de sociétés pour des séjours de plus ou moins courte durée.

La répartition des locations a été la suivante :

	Occupation	Nuitées
Grand-Vennes	7	177
Prélaz	7	280
Rouvraie	4	168
Prazqueron	2	27
Total	20	652

La construction de Coteau-Fleuri est toujours louée par l'EVAM pour l'accueil des réfugiés, alors que la construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, pour l'opération « Accueil des sans-abri », depuis le mois septembre jusqu'au mois d'avril 2014.

Au surplus, notons que la construction du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) est également occupée par l'EVAM.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées par la CTA de Pully le 6 février, à 13h30, puis par le SSCM à 13h38 et manuellement à 13h52.

Toutes les sirènes ont fonctionné lors de chaque essai sauf une.

Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés s'élève à 343. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante:

227 abris jugés en ordre	(72 %)
18 abris comportant des défauts mineurs	(6 %)
53 abris comportant des défauts graves	(22 %)

SERVICE SOCIAL**Aînés de Jouxten-Mézery****Sortie des aînés**

En 2013, les aînés de Jouxten-Mézery ont été invités, par la commission d'animation des aînés, présidée par Mme Chantal Favre, et la municipalité, à la traditionnelle sortie annuelle qui s'est déroulée le 11 juin 2013.

Le programme proposé était le suivant :

07 h. 45	Rendez-vous sur la place du Village
08 h. 00	Départ du car
08 h. 45	Café – croissant à l'Esplanade à Aubonne
10 h. 00	Musée national à Prangins, avec une visite guidée à choix <ul style="list-style-type: none"> ✓ au fil de l'histoire : visite du château ✓ noblesse oblige : la vie de château au 18^{ème} siècle ✓ Prangins côté jardin : jardin potager
12 h. 30	Escale au restaurant Best Western à Chavannes-de-Bogis
14 h. 30	Départ pour la route historique et visite au fil de l'eau
18 h. 00	Arrivée à Jouxten-Mézery

Nous tenons, par l'intermédiaire de ce rapport de gestion, à remercier pour leur engagement et leur disponibilité les membres de la commission d'animation des aînés.

Noël des aînés

La commission d'animation des aînés a organisé, le 12 décembre 2013, un Noël des aînés en y associant les élèves du collège pour la présentation de chants.

Le Noël 2013 a obtenu un grand succès. 75 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité.

Après le message des Eglises et de la représentante de la municipalité, les participants ont pu partager, dans une excellente ambiance, un bœuf bourguignon accompagné de sa mousseline de pomme de terre et ses petits légumes du marché.

Après avoir dégusté les fromages et la surprise du chef, les participants sont rentrés à la maison.

ECOLES

Collège de Jouxten-Mézery

Nous reproduisons, ci-dessous, le tableau de l'enclassement au collège de Jouxten-Mézery, pour les années 2012 et 2013, soit :

Effectif à fin 2012	Lieu ou école	Enseignante	Nombre d'élèves	Total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantines	Jouxten-Mézery	S. Ventre	21	
1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Pasteur S. Genoud	22	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire	Jouxten-Mézery	C. Perreaud	20	63
Etablissement secondaire	Prilly		69	69
Total				132

Effectif à fin 2013	Lieu ou école	Enseignante	Nombre d'élèves	Total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantine	Jouxkens-Mézery	S. Ventre	17	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire	Jouxkens-Mézery	C. Pasteur	25	
5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire	Jouxkens-Mézery	C. Perreaud	17	59
Etablissement primaire et secondaire (7P à 11 S)	Prilly			61
Total				120

Direction des écoles primaires

Après 24 années à la tête de l'établissement primaire (dont 21 à Jouxkens-Mézery) M. André Nikles, directeur, a décidé de prendre sa retraite au 31 décembre 2013.

La municipalité, par l'intermédiaire de ce rapport, tient à le remercier pour tout le travail accompli durant ces nombreuses années et pour les excellentes relations entretenues durant son mandat de directeur. Elle lui souhaite une longue et heureuse retraite.

Ce poste sera repris, au 1^{er} janvier 2014, par M. Jean-François Armand. Nous lui souhaitons, d'ores et déjà, plein succès dans ses nouvelles fonctions.

ASIGOS – Réfectoire scolaire de St Etienne à Prilly

Depuis le début des années 90, le réfectoire scolaire de St Etienne a fourni des repas variés et préparés sur place aux élèves fréquentant l'Etablissement secondaire de Prilly.

Lors de la création de l'ASIGOS, il a donc paru logique que le fonctionnement du réfectoire soit pris en charge dans les comptes et le budget de ladite association, bien qu'il soit géré par les services de l'administration communale de Prilly. Cette manière de procéder est devenue progressivement problématique quant à la maîtrise des coûts et le Comité directeur de l'ASIGOS a décidé de résilier, pour juillet 2013, la convention qui la liait à Prilly et à l'Association du Centre paroissial de St Etienne dans la gestion du réfectoire. Simultanément, la Ville de Prilly s'est trouvée devant la nécessité d'offrir de nouvelles places de réfectoire pour les écoles primaires et a souhaité bénéficier également de repas cuisinés par le réfectoire St Etienne pour ses élèves.

Afin de simplifier cette organisation et de mieux gérer les coûts, la Ville de Prilly a repris sous sa responsabilité la gestion dudit réfectoire. Elle propose cette prestation aux élèves des communes actuellement membres de l'ASIGOS.

La commune de Jouxkens-Mézery, membre de l'ASIGOS, a signé en date du 21 novembre 2013, une convention, document qui revêt le caractère d'un contrat de droit administratif au sens de l'art. 107b de la Loi sur les communes.

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Concept énergétique

Comme expliqué dans le rapport de gestion de l'année 2012, la municipalité a mandaté la société Bio-Eco Sàrl pour mettre en place un concept énergétique.

Actions de la commune déjà réalisées

Sur les conseils de cette société et après avoir étudié les 27 actions proposées dans le cadre de l'étude, la municipalité a réalisé les actions suivantes :

- Police des constructions : *contrôle approfondi de la qualité énergétique des bâtiments.*
- Promotion et soutien financier des analyses énergétiques (chaleur et électricité) pour les bâtiments sur le territoire communal, ainsi que du Certificat énergétique cantonal des bâtiments.

Gratuité de la taxe de la mise à l'enquête pour l'installation de panneaux solaires jusqu'à 35 m², thermographie aérienne du territoire communal effectuée en mars 2013. Information aux propriétaires afin d'acquiescer une photo thermique de son bien immobilier.
- Optimisation de l'efficacité du réseau de distribution d'eau

Etude menée sur les bornes hydrantes, amenant à un projet de changements et rénovations. Une information a également été faite à la population concernant l'augmentation de la consommation d'eau.
- Achat de courant vert pour couvrir une partie ou la totalité de la consommation électrique des infrastructures des bâtiments communaux.

La totalité des achats de la commune est en courant vert Nativa Plus des Services industriels de la Ville de Lausanne ;
- Etude des possibilités de réduction de consommation de l'éclairage public. Planification et mise en œuvre des mesures.

Etude menée par les SIL avec planification de changements de lampadaires mercure (budget de CHF 280'000.00 défini sur 3 ans dès 2012).
- Encourager la pose de panneaux solaires pour la préparation de l'eau chaude sur les bâtiments existants.

Gratuité de la taxe de la mise à l'enquête pour l'installation de panneaux solaires jusqu'à 35 m².
- Formation du personnel et responsables communaux à l'optimisation énergétique dans le bâtiment.

Plusieurs formations suivies par le concierge.
- Informations générales transmises régulièrement aux citoyens sur le thème de l'énergie.

Informations via le journal communal sur les déchets, information par tout-ménage sur la gratuité de la taxe de la mise à l'enquête pour la pose de panneaux solaires.

Actions de la commune partiellement réalisées

- Prise en compte systématique de la dimension énergétique dans les plans directeurs d'aménagement du territoire.

Refonte du Plan directeur communal en cours.

- Suivi énergétique approfondi de tous les bâtiments communaux (chaleur, électricité et eau), de véhicules et de l'éclairage public. Analyse et optimisation.

Comparatifs et réglages effectués pour les bâtiments communaux. Rien n'a été fait pour les véhicules, des études récentes ont été faites par les Services industriels de la Ville de Lausanne pour ce qui est de l'éclairage public.

- Utilisation exclusive de véhicules et d'appareils électriques de la meilleure classe énergétique possible (A, A+ et A++). Mise en évidence de l'étiquette-énergie.
- Optimisation de la gestion énergétique d'exploitation des bâtiments communaux.
- Aménagements pour piétons.

Augmentation des zones 30, trottoirs carrossables, études chemins et passages piétonniers.

- Promotion de la mobilité douce et d'une mobilité automobile adaptée et économe.

Covoiturage, promotion vélos électriques (action ponctuelle sur 3 ans), réseaux de chemins piétonniers, pedibus, parcs à vélos (vers la gare du LEB), cartes journalières CFF, participation aux abonnements scolaires (pour usagers du LEB).

- Information (régulière et suivie) de la population sur la démarche du concept énergétique entamée par la commune (objectifs, actions, etc...).

Information via le journal communal, information prévue à nouveau au terme du projet.

Les objectifs à atteindre

Les objectifs globaux visés par la municipalité, à moyen terme (2020) et long terme (2050) sont les suivants :

- ✓ Limiter la consommation d'énergies non renouvelables ;
- ✓ Augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale ;
- ✓ Contribuer à la fonction d'exemplarité de la commune.

Biodiversité

En 2010, déclarée année de la biodiversité par l'UNESCO, le canton de Vaud a organisé un concours pour promouvoir la biodiversité (milieux naturels, faune et flore) dans les communes vaudoises. C'est ce qui a incité la municipalité de Jouxten-Mézery à évaluer l'état et le potentiel naturel de la commune. La démarche a abouti au rapport « Évaluation des valeurs naturelles et paysagères » et à la proposition de mesures en faveur de la nature, destinées à améliorer la qualité de vie des habitants de la commune.

C'est très souvent pour se retrouver plus proche de la nature, que l'on s'installe dans une commune telle que Jouxten-Mézery. S'il est avéré que les villes (dont Lausanne) recèlent de nombreuses richesses naturelles (parfois davantage que des zones agricoles avoisinantes) dont quelques espèces menacées au niveau régional, voire suisse, Jouxten-Mézery peut être fière de ses parcs historiques et de certains jardins abritant un patrimoine arboré de qualité. Ces arbres, tout comme diverses bâtisses faisant partie de l'inventaire architectural, participent à la qualité de vie dans notre commune. Les arbres majeurs, les arbres vénérables ou certaines essences locales, tel que le châtaignier évoqué dans le sobriquet des habitants, revêtent une importance particulière par exemple pour les oiseaux nicheurs. Ceux-ci y trouvant gîte et nourriture.

Ainsi, la municipalité a commencé à mettre en œuvre des actions en faveur de la nature et de la biodiversité.

L'étude confiée au Bureau Hintermann et Weber SA a débouché sur de nombreuses propositions. Le rapport final a été déposé dans le courant du mois de décembre 2013.

Il est prévu d'organiser une séance d'information à la population au mois d'avril 2014.

Thermographie aérienne

Après de nombreux reports, l'hélicoptère a enfin pu décoller, le 22 mars 2013, entre 06 h. 30 et 07 h. 30, pour survoler les territoires des communes de Prilly et de Jouxten-Mézery pour prendre des photographies infrarouges de tous les bâtiments.

Les populations de Prilly et de Jouxten-Mézery ont été invitées à se déplacer à la grande salle de Prilly, les 13 et 14 septembre 2013, pour prendre connaissance des résultats des prises de vues aériennes pour la thermographie.



ROUTES

Travaux sur le chemin de Champvent

La municipalité ayant été empêchée de procéder à la pose du revêtement final au chemin de Champvent suite aux travaux effectués par les Services industriels de la ville de Lausanne, elle a été dans l'obligation, en vertu de l'article 10 du Règlement sur la comptabilité des communes, de soumettre une demande de crédit supplémentaire de CHF 96'800.00 au compte 430.3142.

Suite à la décision favorable du conseil communal, les travaux ont été effectués et la facture finale se monte à CHF 113'200.00.

Réfection du revêtement bitumineux au chemin des Boracles

Le revêtement du chemin des Boracles ayant subi les assauts des hivers successifs, il devenait urgent de poser un nouveau revêtement, les fissures s'agrandissant d'année et année.

De plus, vu l'état des bordures, la municipalité a décidé de profiter de ces travaux pour les remplacer par des bordures de type « état ».

Un montant de CHF 150'000.00 a été porté au budget de l'exercice 2013.

Passage inférieur

Enfin..., le passage inférieur, sous la route de Neuchâtel, est terminé. Commencé en 2009, il s'est achevé en 2013 comme l'atteste les plaques fixées aux deux extrémités.

Il a été ouvert officiellement le 22 juillet 2013.



EPURATION DES EAUX

Ruisseau Sous-Lavaux



En date du 24 avril 2012, le conseil communal a octroyé à la municipalité un crédit de CHF 127'000.00 (après déduction des subventions) pour augmenter la capacité du ruisseau « Sous-Lavaux » sous le chemin du Taulard et 40 m' en aval.

Au mois d'août 2012, la municipalité a, avec surprise, appris par le Bureau Ribli chargé de l'exécution de ce projet, que ces travaux devaient être réalisés sur des fonds privés, sur le territoire de la commune de Lausanne ! De plus, les propriétaires concernés n'étaient pas au courant de ce projet.

La municipalité a immédiatement pris contact avec la commune de Lausanne pour réunir toutes les parties concernées pour discuter du projet et pour définir une clé de répartition.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans les communications de la municipalité pour la séance du conseil communal du 29 octobre 2013, l'enquête publique n'a toujours pas eu lieu. Un géomètre a été mandaté par le bureau précité pour préparer les conventions d'expropriation à l'amiable avec les propriétaires.

CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Jouxkens-Mézery

- vu le préavis municipal N° 4 / 2014
- ouï le rapport de la commission de gestion
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013.

Adopté en séance de Municipalité le 11 mars 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  Le Secrétaire

Serge Roy  Christian Monod 

